



# TÉLÉVERCORIN

CHALAIS – VERCORIN – CRÊT DU MIDI

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

➤ RMA.CH

2019-2020



St-Luc-Charand  
Verkorin

**RMA**  
Remontées Mécaniques du Val d'Anniviers



# 1. CONVOCATION **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## **SOCIÉTÉ DE LA TÉLÉCABINE DE VERCORIN SA**

Les actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le

**samedi 29 août 2020, à 17h00  
à la salle polyvalente de Vercorin.**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'assemblée du 31 août 2019**
- 3. Rapport de gestion de l'exercice 2019-2020**
- 4. Présentation des comptes de l'exercice 2019-2020**
- 5. Rapport de l'organe de révision**
- 6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables**
- 7. Nominations statutaires**
  - Propositions du Conseil d'administration
  - Organe de contrôle :
  - Réélection de la Fiduciaire Fidag SA pour une période d'une année
- 8. Divers**

Le contrôle des présences se déroule de 15h45 à 16h45, sur présentation des cartes d'admission. Après 16h45, les actionnaires ne recevront plus de bulletin de vote.

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle sont à la disposition des actionnaires, dès ce jour auprès de l'administration de la société, à Vercorin.

Le Conseil d'administration

## 2. ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

	<i>Échéance mandat</i>
<b>Dominique Perruchoud</b> , Président du CA, Ingénieur, Président de Cimark	2023
<b>Patrick Rudaz</b> , Vice-Président du CA, Conseiller Communal, à Chalais	2023
<b>Arnaldo Corvasce</b> , Agent Immobilier, à Vercorin	2023
<b>Jean-Marc Zufferey</b> , Ancien Directeur de l'Association Beaulieu, à Briey	2023
<b>Yvon Renggli</b> , Licencié en sciences commerciales, Fiduciaire, à Vercorin	2023
<b>Martine Perruchoud Hofstädter</b> , Conseillère communale, à Chalais	2023
<b>Arthur Clivaz</b> , Directeur chez Mazars, à Sion	2023
<b>Stephen Tissières</b> , Conseiller communal, à St-Léonard	2023
<b>Georges Perruchoud</b> , Installation Manager Suisse Romande chez Kone, à Sion	2023

### 2.2 EXPLOITATION

	<i>Poste</i>
<b>Frédéric Glassey</b>	Direction
<b>Arnaud Tilquin</b>	Technique et exploitation
<b>Dany Di Paolo</b>	Pistes et sécurité
<b>Cem Pekcan</b>	Restauration
<b>Liliana Reis</b>	Administration et comptabilité
<b>Yvette Moulin</b>	Caisses et logements de groupes

### 2.3 ORGANE DE RÉVISION

	<i>Lieu</i>
<b>Fiduciaire FIDAG</b>	Sion



### 3. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fin février 2020, l'exercice laissait entrevoir une année exceptionnelle. Le vendredi 13 mars dernier, la fermeture obligatoire de toutes les installations, ordonnée par le Conseil fédéral, stoppa net la saison d'hiver et lui amputa 39 jours d'exploitation. Cette situation extraordinaire restera gravée dans nos mémoires. L'impact social et économique dans le monde est sans précédent.

Malgré une fin de saison perturbée, TVSA réalise un bon exercice et ceci pour plusieurs raisons :

- Une diminution limitée à 4,5% du nombre de premiers passages
- Le prix de chaque premier passage du Magic Pass supérieur au budget
- Une diminution des charges liées aux 39 jours d'exploitation en moins
- Une amélioration constante de l'efficacité de notre outil d'exploitation

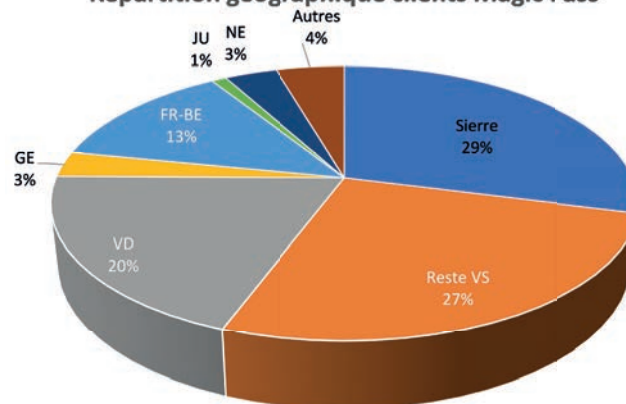
Compte tenu des effets de la pandémie, l'exercice boucle avec un produit d'exploitation légèrement inférieur (- 2,1%) à 2018-2019, mais supérieur de 5% à notre année de référence 2017-2018. Cette situation nous permet de maintenir notre programme d'investissements en vue d'améliorer le confort de nos hôtes, la sécurité des installations et la qualité de notre domaine skiable.

Les skieurs Magic Pass représentent un peu moins de 60% de notre clientèle. Plus de la moitié proviennent du Valais, le tiers de Vaud-Fribourg et Berne, et le solde, en progression régulière, des autres régions suisses. Vercorin trouve progressivement sa place sur le marché national grâce, entre autres, à des campagnes de marketing ciblées menées conjointement par la nouvelle Société Vercorin Tourisme SA, Swiss

Peak Resort, TVSA et Sierre-Anniviers Marketing. Fidéliser les clients par des prestations de qualité et en acquérir de nouveaux, ce sont là des tâches essentielles pour le développement de la station. On fera mieux et plus vite en tirant tous dans la même direction.

La direction et le Conseil d'administration se sont fortement engagés pour réaliser les projets du nouveau télésiège de Tracui, du tapis de liaison du Crêt du Midi, de l'enneigement mécanique et de la transformation de la buvette de l'Etable en restaurant. A ce jour, les dossiers avancent suffisamment pour pouvoir compter sur l'exploitation du tapis de liaison et du restaurant de l'Etable en décembre 2020 et le nouveau télésiège pour 2021. Un prêt sans intérêt sur 25 ans a été confirmé par le canton du Valais au printemps 2020. En parallèle, la première augmentation du capital de 3 millions est achevée. Nous comptons sur l'encouragement des privés et des prestataires locaux pour finaliser, ces prochains mois, la deuxième augmentation du capital de 1,5 million.

Répartition géographique clients Magic Pass



## EXPLOITATION ÉTÉ 2019

La saison d'été 2019 a été quasi similaire à la saison précédente malgré des conditions climatiques moins favorables et la fermeture de la buvette et du gîte de l'Etable. Les recettes d'été représentent 21% du chiffre d'affaire de la Société. Elles reflètent l'attractivité estivale de Vercorin tant pour le tourisme journalier que pour les séjours. L'augmentation d'offres en partenariat avec d'autres prestataires et une communication plus importante doivent permettre de renforcer encore l'importance de la saison estivale.

Les installations d'enneigement du Mont Major et le sentier didactique autour du Crêt ont été finalisés.

## EXPLOITATION HIVER 2019-2020

Avec un début d'exploitation optimale, des conditions hivernales magnifiques, la saison des records était, en mars 2020, sur le point de se réaliser. La suite est connue. Malgré une saison amputée d'un tiers, les résultats sont satisfaisants avec 93'545 premiers passages pour 89 jours de ski (128 jours planifiés). Nous pouvons mesurer une augmentation sensible du nombre de journées skiées à Vercorin par les possesseurs d'un Magic Pass. C'est un indicateur important de notre attractivité.

Les produits des transports connaissent une progression de 4%. Ce résultat s'explique par une augmentation des ventes d'abonnements de plusieurs jours ainsi que du prix plus élevé par 1er passage rétribué par le Magic Pass. La qualité de nos pistes et la diversité de notre domaine skiable attirent toujours plus de clients. L'croissance régulière du nombre de passages se confirme aussi bien pour des séjours que pour une journée.

La diminution du nombre de jours d'exploitation

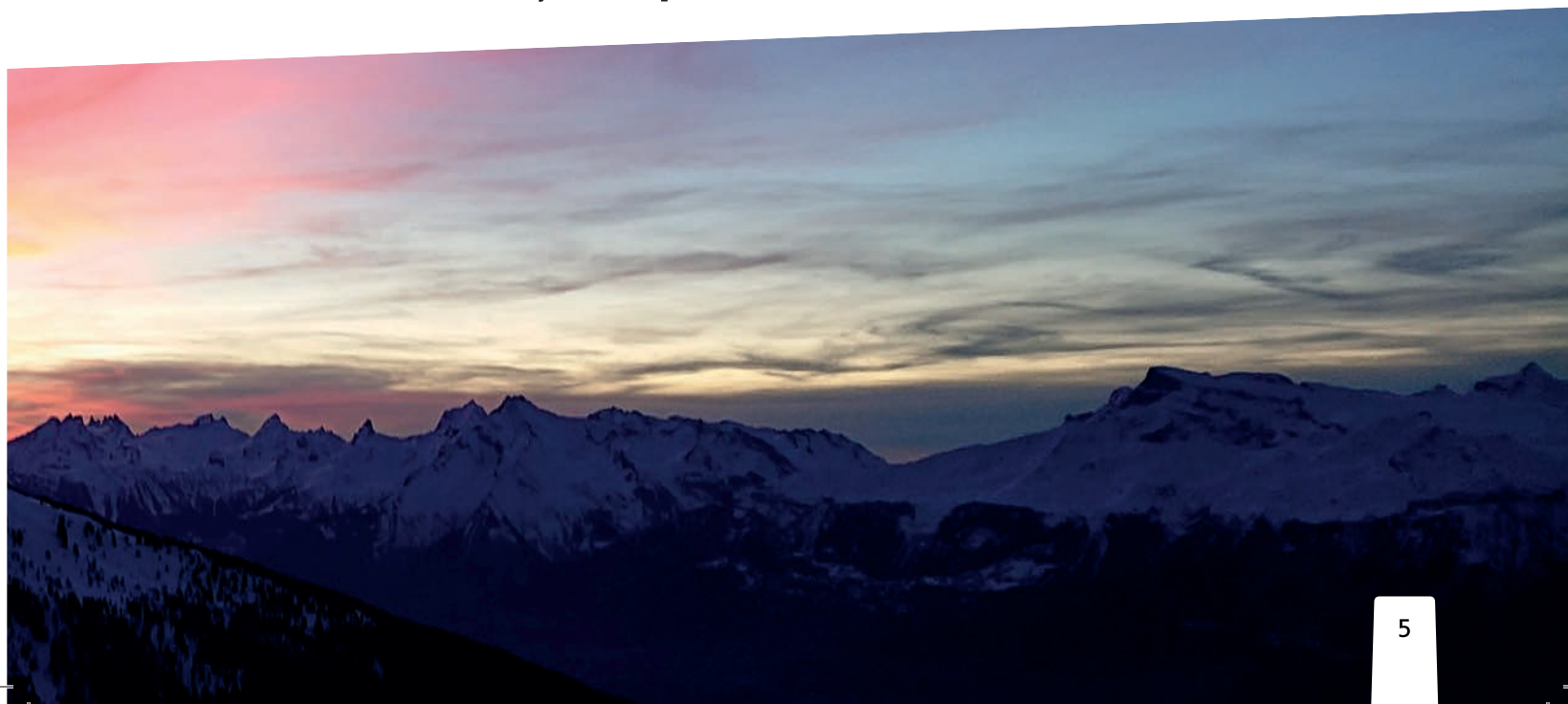
de nos restaurants et la fermeture partielle de Sigéroulaz durant l'été ont exercé un impact direct sur les produits liés à la restauration et aux logements (-19,1%).

L'organisation affinée du travail de chacun, de bonnes conditions d'enneigement dès le début de saison, une gestion rigoureuse du matériel et des marchandises ont permis de maîtriser les charges. Le chômage partiel pour la fin de saison d'hiver a également amélioré la situation. Il en résulte un EBITDA total en progression de près de 10%, pour se situer à plus de 1,2 million.

## RESSOURCES HUMAINES

Maintenir une équipe soudée et performante s'avère une tâche primordiale afin d'assurer un service de qualité, des installations fonctionnelles et une bonne maîtrise des coûts. Notre directeur, Frédéric Glassey, met toute son expérience et son énergie pour que la bonne personne soit au bon poste dans des domaines aussi variés que la restauration, la location de gîte ou de trottinettes, l'exploitation de la forêt des aventures, des sentiers didactiques, les remontées mécaniques, la sécurité et l'administration.

Les membres du Conseil d'administration offrent leur temps et leurs compétences à notre Société pour assurer une gouvernance adéquate, un développement équilibré de nos installations ainsi qu'une solidité financière raisonnable pour une structure de notre taille. Ces éléments sont des gages de confiance indispensables pour lever de nouveaux fonds et maintenir le soutien de nos actionnaires.



## LOGEMENTS DE GROUPES

Les logements de groupes sont assurés dans la station par les Sociétés Belle Crête et SwissPeak Resort Vercorin, et sur le domaine skiable par notre Société. Les exigences de ce type de clientèle sont en mutation. La structure de nos gîtes n'est plus en phase avec les attentes. Le recul des locations confirme cette tendance. Le nouveau restaurant du site de Sigeroulaz sera un atout pour redynamiser ce secteur.

## INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissements lancé en août 2018 est ambitieux. Des oppositions tenaces au tracé du nouveau télésiège et à la deuxième piste de Tracui ont bloqué le projet initial. Elles ont réduit à néant les chances de remplacer des installations vétustes dans un délai raisonnable. Afin d'éviter une procédure, le Conseil d'administration a cherché de nouvelles alternatives dans la base même du domaine skiable homologué. Un départ du télésiège à la hauteur des écuries de la colonie de Tracui est une alternative intéressante. Sur ce nouveau tracé, un projet de télésiège débrayable de 4 places/1400 personnes par heure a été retenu. La mise à l'enquête auprès de l'Office fédéral des transports est en préparation. Nous espérons avec un optimisme raisonnable que la construction puisse s'effectuer en 2021. Afin d'offrir un plus à nos clients pour la saison hivernale, nous allons réaliser, cet automne, la construction du tapis de liaison du Crêt du Midi. Nous soutenons le Conseil bourgeoisial de Chalais pour la transformation de la buvette de Sigeroulaz en un restaurant de 60 places intérieures et 150 places en terrasse. L'ouverture est prévue en décembre 2020.

Un travail considérable a été fourni par le Conseil d'administration et la direction pour obtenir un crédit sans intérêt du canton du Valais, boucler la première augmentation du capital et lancer la deuxième augmentation. Pour réaliser cette dernière, nous croyons en la solidarité des habitants de Vercorin, des propriétaires de résidences secondaires et des prestataires de services. Si chacun joue son rôle, nous réaliserons ce programme nécessaire à la pérennité de notre station.

## PERSPECTIVES

Les perspectives de TéléVercorin SA sont bonnes : nous pouvons nous appuyer sur des fondamentaux solides et une dynamique favorable. La création de Vercorin Tourisme SA, la croissance de SwissPeak Resort, l'attractivité de la liaison câblée plaine-montagne couplée à l'engouement pour le Magic Pass (plus de 110'000 abonnements vendus en juillet 2020 malgré le retrait de Crans Montana et la situation incertaine provoquée par le Covid-19) et enfin le renforcement de notre secteur restauration devraient permettre d'attirer plus de 150'000 clients sur nos installations d'ici 2025.

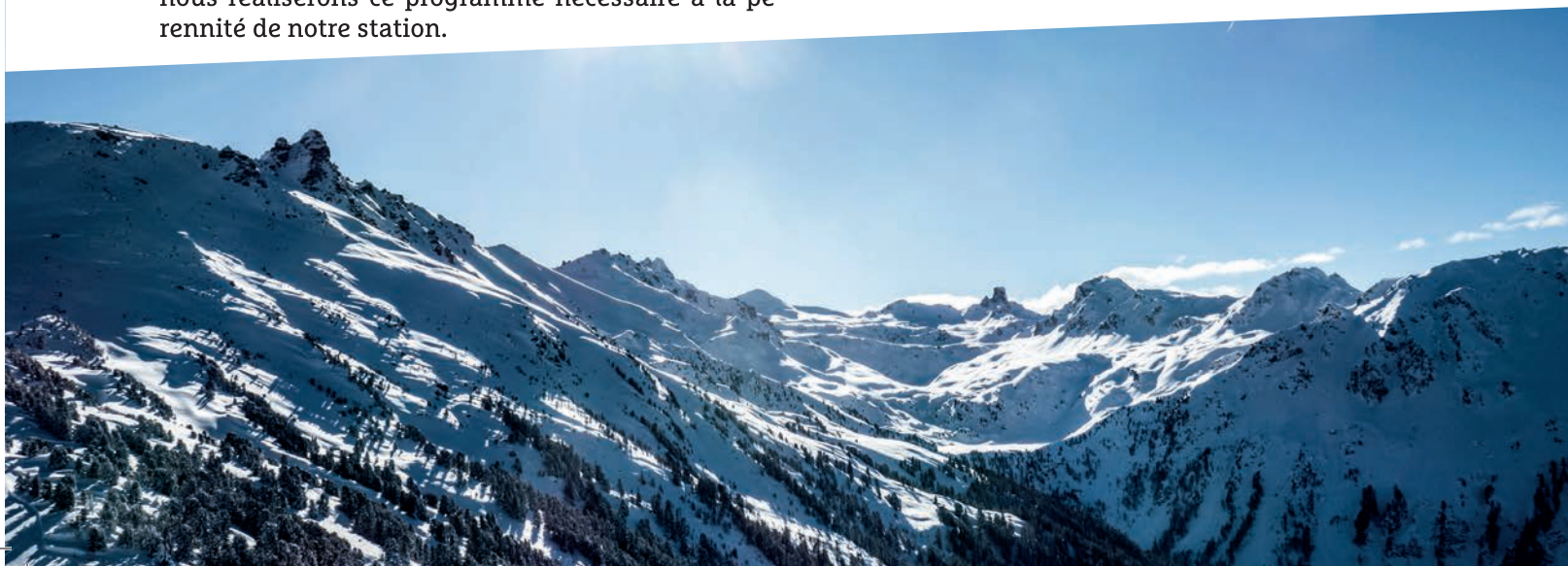
## REMERCIEMENTS, CONCLUSION

Le Conseil d'administration adresse ses vifs remerciements à ses actionnaires qui le soutiennent et spécialement à la Commune de Chalais, sans qui, le renouveau de Vercorin n'aurait pas eu lieu. Un merci particulier aux nouveaux actionnaires qui croient en notre développement et qui sauront en entraîner d'autres pour faciliter la réalisation du programme d'investissements.

Une infrastructure, si performante soit-elle, n'est rien sans une direction et des employés engagés qui contribuent tous les jours au plaisir de nos clients. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

Le Conseil d'administration s'adapte à notre environnement et aux circonstances, mais garde le cap sur la stratégie à long terme. Améliorer la qualité de nos prestations, le confort et la fiabilité de nos infrastructures tout en consolidant l'assise financière, telle est notre motivation première. La réalisation de vos ambitions, chers actionnaires, passe par le travail soutenu de chacun afin de satisfaire la clientèle fidèle et acquérir de nouveaux adeptes à notre station. Le « charme en plus » se construit tous les jours.

Pour le Conseil d'administration  
Dominique Perruchoud, Président





## 4. LES CHIFFRES CLÉS

# 2019-2020

TRANSPORTS		2019-2020	2018-2019	%
Produits liés aux transports	CHF	3 093 740.85	2 865 008.72	7.98%
Charges personnel	CHF	-1 025 915.38	-1 041 851.82	-1.53%
Charges d'exploitation	CHF	-676 293.96	-594 838.74	13.69%
Autres charges	CHF	-329 442.64	-202 291.01	62.86%
<b>EBITDA Transports</b>	<b>CHF</b>	<b>1 062 088.87</b>	<b>1 026 027.15</b>	<b>3.51%</b>
<b>EBITDA / CA Transports</b>		<b>34.33%</b>	<b>35.81%</b>	

RESTAURATION ET LOGEMENTS		2019-2020	2018-2019	%
Produits liés à la restauration et logements	CHF	1 376 356.73	1 701 309.89	-19.10%
Charges de personnel	CHF	-586 067.97	-852 603.49	-31.26%
Charges de marchandises	CHF	-481 305.37	-614 108.38	-21.63%
Autres charges	CHF	-212 707.82	-203 288.98	4.63%
<b>EBITDA Restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>96 275.57</b>	<b>31 309.04</b>	<b>207.50%</b>
<b>EBITDA / CA Restauration et logements</b>		<b>6.99%</b>	<b>1.84%</b>	

<b>EBITDA Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1 158 364.44</b>	<b>1 057 336.19</b>	<b>9.55%</b>
en % des produits		25.91%	23.16%	
Produits financiers	CHF	986.98	0.00	-
Charges financières	CHF	-238 721.75	-249 185.97	-4.20%
Produits extraordinaires	CHF	17 005.89	2 673.90	536.00%
Charges extraordinaires	CHF	-37 893.89	-17 417.36	117.56%
Impôts	CHF	-82 000.00	-68 561.30	19.60%
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>817 741.67</b>	<b>724 845.46</b>	<b>12.82%</b>
En % des produits		18.29%	15.87%	15.24%
En % des fonds propres		8.31%	9.86%	-15.72%
Prov. assainissement Forêt de l'Aventure SA	CHF	-30 545.92	0.00	-
Charges hors-exploitation	CHF	-14 820.00	0.00	-
Amortissements	CHF	-765 817.21	-721 653.53	6.12%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>6 558.54</b>	<b>3 191.93</b>	<b>105.47%</b>

JOURNÉES SKIEURS		2019-2020	2018-2019	%
En été		31 740	33 472	-5.46%
En hiver		93 545	97 714	-4.27%
<b>Total</b>		<b>125 285</b>	<b>131 186</b>	<b>-4.71%</b>

## 5. COMPTE DE RÉSULTAT

		30.04.2020	30.04.2019
<b>Produits transports</b>	<b>CHF</b>	<b>3'093'740.85</b>	<b>2'865'008.72</b>
Transports hiver	CHF	2'473'843.99	2'354'452.37
Transports été	CHF	456'098.07	328'179.48
Transports encaissés par CBV SA	CHF	35'190.60	25'914.16
Autres recettes liées aux transports	CHF	128'608.19	156'462.71
<b>Produits de restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>1'376'356.73</b>	<b>1'701'309.89</b>
Restaurant Crêt du Midi	CHF	1'076'443.71	1'187'488.89
Buvette de l'Etable	CHF	99'915.83	162'522.85
Buvette du Lavioz	CHF	156'524.92	290'039.53
Logements de groupes	CHF	43'472.27	61'258.62
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>4'470'097.58</b>	<b>4'566'318.61</b>
<b>Charges exploitation transports</b>	<b>CHF</b>	<b>-2'031'651.98</b>	<b>-1'838'981.57</b>
Charges de personnel	CHF	-1'025'915.38	-1'041'851.82
Entretien rem. mécaniques, véhicules et divers	CHF	-384'533.63	-279'933.59
Electricité et matières de consommation	CHF	-291'760.33	-314'905.15
Assurances et dédommagements	CHF	-25'823.70	-22'255.05
Taxes diverses et redevances	CHF	-42'364.20	-22'609.85
Administration	CHF	-148'989.98	-98'528.50
Publicité et promotion	CHF	-112'264.77	-58'897.61
<b>EBITDA Transports</b>	<b>CHF</b>	<b>1'062'088.87</b>	<b>1'026'027.15</b>
<b>EBITDA / CA Transports</b>		<b>34.33%</b>	<b>35.81%</b>
<b>Charges exploitation restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>-1'280'081.16</b>	<b>-1'670'000.85</b>
Charges de personnel	CHF	-586'067.97	-852'603.49
Charges marchandises et divers	CHF	-481'305.37	-614'108.38
Electricité et matières de consommation	CHF	-65'417.92	-56'378.31
Assurances et dédommagements	CHF	-2'560.35	-2'397.60
Taxes diverses et redevances	CHF	-10'541.25	-3'495.86
Administration	CHF	-47'900.05	-45'685.41
Publicité et promotion	CHF	-28'066.19	-39'265.08
Entretien bâtiments et maintenance	CHF	-36'309.72	-20'957.93
Charges des logements de groupe	CHF	-21'912.34	-35'108.79
<b>EBITDA Restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>96'275.57</b>	<b>31'309.04</b>
<b>EBITDA / CA Restauration et logements</b>		<b>6.99%</b>	<b>1.84%</b>
<b>EBITDA Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1'158'364.44</b>	<b>1'057'336.19</b>
<b>EBITDA / CA Total</b>		<b>25.91%</b>	<b>23.16%</b>
Amortissements et correction de valeurs	CHF	-765'817.21	-721'653.53
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>392'547.23</b>	<b>335'682.66</b>
Produits financiers	CHF	986.98	0.00
Charges financières	CHF	-238'721.75	-249'185.97
Charges hors-exploitation (annexe 2.8)	CHF	-14'820.00	0.00
Produits exceptionnels (annexe 2.6)	CHF	17'005.89	2'673.90
Charges exceptionnelles (annexe 2.7)	CHF	-68'439.81	-17'417.36
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>CHF</b>	<b>88'558.54</b>	<b>71'753.23</b>
Impôts directs	CHF	-82'000.00	-68'561.30
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>6'558.54</b>	<b>3'191.93</b>

## 6. BILAN

# 2019 – 2020

ACTIF		30.04.2020	30.04.2019
Trésorerie	CHF	1'482'034.46	137'156.55
Titres et garanties	CHF	340.50	26'178.30
Créances rés. de la vente de biens, prest. de services	CHF	589'800.26	589'800.26
Autres créances à court terme	CHF	52'164.14	38'160.67
Stocks et prestations de services non facturées	CHF	135'657.15	126'514.11
Actifs de régularisation	CHF	454'916.11	263'881.15
<b>Total Actif circulant</b>	<b>CHF</b>	<b>2'765'665.31</b>	<b>1'181'691.04</b>
Participations (annexe 2.1)	CHF	512'800.00	490'400.00
Immobilisations corporelles	CHF	21'801'640.00	22'080'418.04
Immobilisations incorporelles	CHF	29'406.00	28'000.00
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>CHF</b>	<b>22'343'846.00</b>	<b>22'598'818.04</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>25'109'511.31</b>	<b>23'780'509.08</b>

PASSIF		30.04.2020	30.04.2019
Dettes rés. de l'achat de biens et prest. de services	CHF	1'017'745.30	1'406'685.90
Dettes à court terme portant intérêt	CHF	300'000.00	589'073.71
Autres dettes à court terme	CHF	214'906.37	175'133.33
Provisions à court terme (annexe 2.4)	CHF	258'527.85	0.00
Passifs de régularisation	CHF	295'146.76	190'207.72
<b>Total Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>CHF</b>	<b>2'086'326.28</b>	<b>2'361'100.66</b>
Dettes à long terme portant intérêt (annexe 2.2)	CHF	9'989'222.79	10'272'222.79
Autres dettes à long terme (annexe 2.3)	CHF	3'196'000.00	3'570'000.00
Provisions à long terme (annexe 2.4)	CHF	0.00	227'981.93
<b>Total Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>CHF</b>	<b>13'185'222.79</b>	<b>14'070'204.72</b>
Capital-actions (annexe 2.5)	CHF	9'828'420.00	7'346'220.00
Réserves fac. issues du bénéfice ou pertes cumulées	CHF	2'983.70	-208.23
Perte de l'exercice	CHF	6'558.54	3'191.93
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>CHF</b>	<b>9'837'962.24</b>	<b>7'349'203.70</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>CHF</b>	<b>25'109'511.31</b>	<b>23'780'509.08</b>

## 7. INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS 2019-2020

### Compte des immobilisations

	Etat au 30.04.2019	Acquisitions 2019-2020	Annulations 2019-2020	Etat au 30.04.2020
Total télécabine	17'973'075.80	33'394.54	0.00	18'006'470.34
Total téléskis	4'904'742.72	108'952.18	0.00	5'013'694.90
Total véhicules, mob. et divers	2'456'706.47	30'033.93	0.00	2'486'740.40
Total restaurants et cabanes	5'777'171.97	0.00	0.00	5'777'171.97
Total terrains	928'618.10	0.00	0.00	928'618.10
Total pistes et chemins	998'496.59	75'257.90	0.00	1'073'754.49
Total enneigement artificiel	4'448'879.59	211'666.97	0.00	4'660'546.56
Total valeurs immatérielles	196'123.75	29'139.65	0.00	225'263.40
<b>TOTAL</b>	<b>37'683'814.99</b>	<b>488'445.17</b>	<b>0.00</b>	<b>38'172'260.16</b>



## Compte des amortissements

Etat au 30.04.2019	Amortissements 2019-2020	Annulations 2019-2020	Etat au 30.04.2020	Valeur comptable
3'678'075.80	286'394.54	0.00	3'964'470.34	14'042'000.00
3'867'324.70	79'099.20	0.00	3'946'423.90	1'067'271.00
1'770'467.45	162'859.95	0.00	1'933'327.40	553'413.00
3'257'170.27	73'699.70	0.00	3'330'869.97	2'446'302.00
45'614.10	0.00	0.00	45'614.10	883'004.00
297'496.59	24'307.90	0.00	321'804.49	751'950.00
2'490'530.29	112'316.27	0.00	2'602'846.56	2'057'700.00
168'717.75	27'139.65	0.00	195'857.40	29'406.00
<b>15'575'396.95</b>	<b>765'817.21</b>	<b>0.00</b>	<b>16'341'214.16</b>	<b>21'831'046.00</b>



## 8. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Au soir du 13 mars 2020, sur ordre du Conseil fédéral, pour lutter contre la propagation de la pandémie du COVID-19, tous les domaines skiables de Suisse clôtureraient leur saison d'hiver, bien avant l'heure. Cette interruption forcée intervint au cours d'un hiver qui avait formidablement bien débuté, grâce à des conditions très favorables. Tous les exploitants de remontées mécaniques s'autorisaient déjà à parler de records historiques.

### PRODUITS

Dans ce contexte, les recettes globales de la période du 1er mai 2019 au 30 avril 2020 se sont élevées à CHF 4'470'097 et enregistrent une régression de 2.11%, pour le moins mineure, compte tenu des circonstances. Grâce à l'avance de recettes enregistrées à mi-mars et aux retombées bénéfiques de celles provenant du Magic Pass, les produits de transport progressent de 7.98%. Les secteurs de la restauration et des logements de groupes enregistrent une baisse de 19.10%, provoquée principalement par cette interruption de l'exploitation, plus d'un mois avant la date de fin de saison prévue au soir du 19 avril 2020. Notons que la buvette de l'Etable est restée fermée durant l'été 2019 en raison des transformations prévues. Malheureusement, pour des raisons de retard à obtenir l'autorisation cantonale de construire, ce projet a été reporté. Tous nos établissements bouclent l'exploitation sur un résultat positif.

### CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, ascendant pour l'exercice sous revue à CHF 3'311'733, régressent de 5.62%. Si celles-ci sont relativement bien maîtrisées, des économies substantielles ont été provoquées par la fin anticipée de la saison. Frais d'électricité, carburants, marchandises et autres frais variables ont été significativement réduits. Les charges salariales ont été remplacées dès lors par les indemnités RHT, confor-

mément aux directives du Conseil fédéral. Dans ce contexte, les charges de l'exercice représentent le 74.09% du chiffre d'affaires global, contre 76.85% durant l'exercice précédent.

### EBITDA, CASHFLOW ET BÉNÉFICE

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) s'élève à CHF 1'158'364 et s'améliore de 9.55% en comparaison avec le résultat de l'exercice précédent. Il représente le 25.91% du chiffre d'affaires. Notons que le même ratio, pour le secteur transport, se monte à 34.33% et correspond aux critères d'exigence pour l'obtention des crédits cantonaux NPR et LERM. Dans le courant du printemps, notre société a reçu la confirmation de la mise à disposition, par l'Etat du Valais, d'un prêt global de cinq millions de francs qui permettra la réalisation de son plan d'investissement.

La charge d'intérêts s'élève à CHF 238'721 contre CHF 249'653 l'année précédente. Les fonds provenant de la souscription au capital social ont permis de réduire l'utilisation de nos lignes de crédit et, par conséquent, d'économiser une part non négligeable d'intérêts négatifs.

La charge d'impôt provisionnée se monte à CHF 82'000 et tient compte d'une augmentation du capital social de CHF 2'482'200.

Le cashflow qui prend en compte les charges et les produits extraordinaires ainsi que les charges et produits financiers, augmente de 12.82% pour atteindre CHF 817'742.

Les amortissements, effectués selon la norme et la politique de notre Conseil d'administration se montent à CHF 765'817 et sont répartis selon le tableau récapitulatif figurant dans le présent rapport. L'exercice boucle sur un résultat positif de CHF 6'558. Tous ces chiffres démontrent une évolution favorable des résultats qui permettent d'envisager l'avenir avec un optimisme certain.



## SITUATION FINANCIÈRE

Les fonds étrangers s'élèvent à CHF 15'271'549. L'endettement net, après déduction des actifs circulants et des immobilisations financières, se monte à CHF 11'993'084. Cette baisse importante s'explique par l'afflux de fonds provenant de l'augmentation de capital destinée à financer nos prochains investissements.

Les capitaux propres atteignent la somme de CHF

9'837'962 et représentent le 39.18% du total du bilan. Le tableau comparatif ci-dessous démontre l'amélioration des résultats enregistrés par notre société durant les six dernières années. Les perspectives de notre branche nous permettent d'envisager une constante progression grâce à une fréquentation sensiblement en augmentation et une rationalisation des charges d'exploitation.

RATIOS EN %	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Normes de la branche
Cashflow / chiffre d'affaires	6.40%	8.84%	10.29%	14.86%	15.87%	18.29%	15-25
Cashflow / actifs immobilisés	0.85%	1.53%	1.73%	2.84%	3.21%	3.66%	8-15
Chiffres d'affaires / actifs immobilisés	16.81%	17.29%	16.81%	19.08%	20.21%	20.01%	20-40
Frais financiers / chiffre d'affaires	4.80%	4.92%	6.09%	5.50%	5.46%	5.34%	<10
Frais de personnel / chiffre d'affaires	46.56%	46.68%	45.37%	40.29%	41.49%	36.06%	30-35



## 9. ANNEXE AUX COMPTES 2019-2020

Société de la Télécabine de Vercorin SA, Case postale 17, 3967 Vercorin

Siège social : Chalais

### 1. Principes (Art. 959c al. 1 ch. 1 CO)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse.

### 2. Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat (Art. 959c al. 1 ch. 2 CO)

#### 2.1 Participations

		30.04.2020	30.04.2019
STA SA	CHF	1'000.00	1'000.00
Téléphérique CBV	CHF	3'000.00	3'000.00
Magic Mountains Cooperation (Magic Pass)	CHF	5'000.00	5'000.00
Funiculaire St-Luc/Chandolin SA	CHF	10'000.00	10'000.00
Rem. Mécaniques Grimentz/Zinal SA	CHF	13'800.00	11'400.00
Vercorin Tourisme SA	CHF	20'000.00	0.00
Chalet Bellecrête SA (44% du capital de la SA)	CHF	110'000.00	110'000.00
Forêt de l'Aventure SA	CHF	350'000.00	350'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>512'800.00</b>	<b>490'400.00</b>

#### 2.2 Dettes à long terme portant intérêt

		30.04.2020	30.04.2019
Prêt Forêt de l'Aventure	CHF	30'222.79	30'222.79
Emprunt hypothécaire K 0342.27.31 - BCVS	CHF	325'000.00	350'000.00
Emprunt hypothécaire à terme - Raiffeisen	CHF	400'000.00	400'000.00
Emprunt hypothécaire (Restaurant) - BCVS	CHF	784'000.00	832'000.00
Prêt relais Commune de Chalais (BCVS)	CHF	3'600'000.00	3'760'000.00
Prêt relais Commune de Chalais (SUVA)	CHF	4'000'000.00	4'000'000.00
Prêt BCVS garanti par :			
- Cautionnement CCF	CHF	850'000.00	900'000.00
- Cautionnement partiel Commune de Chalais			
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>9'989'222.79</b>	<b>10'272'222.79</b>

#### 2.3 Autres dettes à long terme

		30.04.2020	30.04.2019
Prêt Bourgeoisie de Chalais	CHF	40'000.00	80'000.00
Crédit NPR	CHF	2'700'000.00	3'120'000.00
Prêt COVID-19	CHF	456'000	0.00
Prêt commune	CHF	0.00	600'000
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>3'196'000.00</b>	<b>3'570'000.00</b>

#### 2.4 Constitution de provision

Une provision de CHF 30'545.92 a été constituée dans le but d'assainir la société La Forêt de l'Aventure SA. Au 30 avril 2020, la provision est de CHF 258'527.85.

Au vu de la décision d'assainir la Forêt de l'Aventure SA dans l'année à venir, la provision est comptabilisée dans les provisions à court terme et non dans les provisions à long terme comme les années précédentes.



## 2.5 Capital-actions

Au 30 avril 2020, le capital-actions se compose de 11'949 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 700.- et de 10'458 actions préférentielles à droit de vote privilégié d'une valeur nominale de CHF 140.-.

Une augmentation autorisée de CHF 2'999'500.00 avait été décidée à l'AG du 18 août 2018. La 1ère libération de capital est intervenue le 9 octobre 2019 pour un montant de CHF 723'100.00 et la 2ème libération le 11 novembre 2019 pour CHF 1'759'100.00. Le solde final, 3ème libération, est donc de CHF 517'300.00 et a été libéré sur l'exercice 2020-2021.

## 2.6 Produits extraordinaires

		30.04.2020	30.04.2019
Diverses corrections provision TPT et dividendes Kudelski	CHF	0.00	2'673.90
Solde location personnel 2018 – TCBV	CHF	11'828.74	0.00
Divers	CHF	5'177.15	0.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>17'005.89</b>	<b>2'673.90</b>

## 2.7 Charges extraordinaires

		30.04.2020	30.04.2019
Corr. Salaire et litige Corinne Christen	CHF	0.00	7'269.95
Décompte du téléphérique trop perçu sur 2017	CHF	0.00	6'065.65
Divers	CHF	4'960.31	2'731.76
Assurance RC 2019	CHF	6'781.50	0.00
Pertes sur débiteurs (2012 – 2019)	CHF	14'340.99	1'350.02
Correction TVA dûe sur MAGIC PASS (été 2018)	CHF	11'811.09	0.00
Provision pour assainissement Forêt Aventures	CHF	30'545.92	0.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>68'439.81</b>	<b>17'417.36</b>

## 2.8 Charges hors-exploitation

Une provision de CHF 14'820.00 pour le droit de timbre suite à l'augmentation du capital a été constituée. Selon le nouveau droit comptable, le droit de timbre doit être passé directement à la charge de la société en hors exploitation.

## 3. Informations complémentaires (Art. 959c al. 1 ch. 4 CO)

### 3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois équivalents plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

### 3.2 Montant résiduel des engagements de leasing

		30.04.2020	30.04.2019
Leasing engin de damage – Pisten Bully 600	CHF	119'735.50	239'471.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>119'735.50</b>	<b>239'471.00</b>

### 3.3 Actifs gagés ou cédés pour garantir les engagements de la société

L'ensemble des immeubles, installations et terrains, sauf les biens faisant l'objet de la dernière modification du PAZ.

### 3.4 Dettes envers les institutions de prévoyance

Un montant de CHF 73'219.75 est dû à la Swiss Life concernant la LPP du personnel des remontées mécaniques pour le solde 2019-2020 et un montant de CHF 23'362.50 à GastroSocial concernant la LPP du personnel du restaurant et buvettes pour la période du 01.11.2019 au 30.04.2020.

## 10. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

### **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Société de la Télécabine de Vercorin SA, à Chalais**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jacques Voeffray  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 28 juillet 2020



Télévercorin SA  
Case postale 17  
CH-3967 Vercorin  
T +41 27 452 29 00  
[direction@televercorin.ch](mailto:direction@televercorin.ch)

[Remontées mécaniques du Val d'Anniviers](http://www.rma.ch)  
[www.rma.ch](http://www.rma.ch)

